

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 40 (1969)

Heft: 8

Artikel: Deuxième stage de l'Université populaire jurassienne sur l'aménagement du territoire : la science et l'aménagement

Autor: Faivre, Marcel / Bouvier, Jean-Claude / Frund, Charles

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La science et l'aménagement

I

Introduction

par Marcel FAIVRE, urbaniste, directeur du stage

Le stage de l'année passée s'était appliqué à donner une image générale de l'aménagement du territoire. Partant de la nécessité politique définie par M. le conseiller d'Etat Simon Kohler, les conférenciers s'étaient efforcés de mettre en évidence, à travers les problèmes posés par leurs propres disciplines, la nécessité d'une coordination des actions tendant à modifier les structures physiques ou sociales du pays.

Le sujet de cette année est plus particulièrement destiné à souligner les relations entre la nature et l'homme, puis de proposer des méthodes qui permettent d'aborder la complexité de ces relations.

a) Ecologie et aménagement du territoire

Cet exposé pourrait également s'intituler : « Pourquoi l'aménagement du territoire se préoccupe-t-il d'écologie ? » Nous pourrions simplement répondre que, en théorie, toute connaissance humaine intéresse le responsable de l'aménagement. Nous ajouterons que pour des raisons pratiques évidentes, il est indispensable d'opérer des choix, de définir des priorités. Or, il apparaît que cette discipline, l'écologie, prend un aspect particulier lorsqu'elle est confrontée avec les préoccupations des aménagistes. Essayons de définir l'écologie qui nous intéresse : « Science qui étudie les êtres vivants en fonction du milieu naturel dans lequel ils se développent et se multiplient. »

Son origine remonte aux théories évolutionnistes (sélection naturelle, concurrence vitale). Elle a pris naissance il y a donc une centaine d'années. « Cette discipline est un des aspects essentiels sous lequel doit être envisagée la connaissance des problèmes de la vie », disent les spécialistes.

En matière d'aménagement, elle nous intéresse à deux titres principaux.

Premièrement elle nous donne une image des relations entre la vie et le milieu. Dans un espace donné, l'écologiste nous révèle ce qui se passe au niveau de l'animal et du végétal. Un humanisme moderne exige que l'on intègre l'homme au système de ces relations.

Par l'observation de ces mécanismes, on détermine les conséquences des actions ou des inactions humaines. L'aboutissement pratique de ces analyses est la **zone protégée**, qui peut avoir différents aspects : couverture verte protégeant de l'érosion physique ou nécessaire pour la nourriture ; forêts régularisant le régime des eaux ou régénérant l'air pollué ; parcs naturels pour la conservation des espèces ou dévolus à des fins sociales comme la pédagogie ou simplement l'activité de loisirs.

La deuxième raison de notre intérêt à l'écologie, c'est la méthode qu'elle propose. Car l'approche de la connaissance des systèmes d'interaction — animal, végétal, habitat — nécessite des mesures et des synthèses difficiles.

Dans ce sens on recherche les lois de la vie pour lutter contre la mort. L'écologiste nous aide à prendre conscience que nos actes ou les « non-actes » peuvent entraîner la mort ou la vie. L'expérience prouve que la seule foi à l'instinct n'est pas suffisante pour acquérir des garanties ou des certitudes sur les lois naturelles.

Il est dès lors normal que les responsables de l'aménagement du territoire s'inquiètent. Où doivent s'arrêter les limites de l'industrialisation ? De combien de surface verte l'homme a-t-il besoin pour vivre ? Combien d'arbres faut-il pour que chacun d'entre nous ait sa respiration assurée, pour éviter les catastrophes de l'érosion — pensons à Florence — et pour assurer nos réserves d'eau ?

L'homme doit arriver à la conscience de lui-même et de ses actes, c'est-à-dire qu'il doit dépasser le stade animal. Cela s'inscrit dans une situation complexe. Si, tant que la vie était relativement simple, l'instinct suffisait à orienter les démarches, il n'est pas certain qu'aujourd'hui notre seul instinct nous permette de survivre. Il n'est d'ailleurs pas prouvé que les sciences puissent nous sauver.

La sagesse nous dit que nous n'avons pas le droit de négliger ni l'instinct ni la connaissance. La vie humaine oscille entre un pôle matériel et un pôle spirituel. Elle évolue du végétatif vers le psychisme et vers le raisonnement, instrument de la conscience.

Il faut connaître les mécanismes relationnels de ces divers aspects vitaux pour mieux comprendre l'organisation du milieu adéquat à la vie globale.

C'est pourquoi il ne suffira pas de connaître l'écologie végétale ou animale pour garantir les surfaces vertes. En aménagement, il faut intégrer à cela les lois de la société.

C'est une affaire de sociologie et d'économie. Il ne suffit pas de définir des zones vertes vitales préconisées par le naturaliste, mais il s'agit d'exploiter économiquement et socialement ces surfaces, en leur attribuant des fonctions d'hygiène, d'esthétique, de pédagogie, de production de biens de consommation.

La méconnaissance de ces mécanismes complexes peut aboutir à des situations de catastrophe.

Certains affirment que l'urbanisation non pondérée tend à l'état complémentaire désertique. On parle de Paris et du désert français ! Des régions d'Afrique, d'Orient, du Mexique où toute trace de végétation a disparu, furent autrefois de vastes territoires verts. L'action ou l'inaction d'un trop grand nombre d'hommes fut néfaste.

On s'inquiète aujourd'hui de l'empoisonnement par la chimie (220 kg/ha. de DDT dans certains champs cultivés). L'eau devient rare ; elle se pollue ; la concurrence économique ne permet pas l'épuration indispensable. L'air devient rare et se pollue aussi (en 1952, le smog de Londres fut la cause de la mort de 4000 personnes).

Dans les chaînes de réaction, on relève l'augmentation des taux de gaz carbonique. En effet, le volume de gaz carbonique sera de 25 % supérieur en l'an 2000, soit dans trente ans.

Parmi les conséquences, citons l'augmentation de la température terrestre, puisque ce gaz absorbe une partie des radiations thermiques de notre globe. Ce phénomène entraînerait la fonte des calottes glaciaires et la montée du niveau des mers.

Il y a les plantes, direz-vous, pour pallier ce déficit d'oxygène. Seulement, la production d'air d'un hectare de forêt par an (12-20 tonnes) ne suffit même pas à compenser la consommation d'un avion qui vole d'Europe en Amérique (35 tonnes).

Ces exemples tendent à montrer combien il est difficile d'aborder l'ensemble des relations posées par la vie moderne entre l'homme, la société et le milieu.

C'est le mérite des conférenciers auxquels nous avons fait appel, particulièrement dans la deuxième partie du stage, de lever le voile sur les méthodes modernes qui nous aident à mieux comprendre les interactions des lois vitales.

En guise d'introduction à ce deuxième volet, permettez-moi de vous rappeler quelques notions d'« information ».

Cette notion, dans son sens cybernétique, est née par nécessité lorsque, à la fin de la dernière guerre, on commençait à programmer les premiers ordinateurs. Ceux-ci furent créés précisément pour répondre à cette question.

b) Comment maîtriser la complexité

L'ordinateur est cet instrument qui ordonne l'information, manipule les masses informatives que constituent les situations de complexité. Il postule un langage précis, une logique rigoureuse.

Il y a une parenté évidente entre la démarche de planification et celle de la programmation électronique en ce sens que les deux traitent de l'information.

On récolte des informations en fonction d'un but à atteindre. On les analyse, on les classe en fonction de certains critères. Puis elles sont traitées et calculées. Le résultat est consigné dans un plan, dans une mémoire. Il est diffusé.

Entre la planification et la programmation il n'existe qu'une différence de moyens. La démarche est la même par rapport à l'information. Cependant, l'ordinateur travaille avec une vitesse incroyable, mais il a besoin de l'homme pour le planifier, pour le programmer. En matière d'aménagement, il est d'une aide précieuse puisque par sa nature même cette discipline-clé veut embrasser un vaste domaine, et de ce fait doit manipuler de grandes quantités d'informations provenant de disciplines parallèles. La multidisciplinarité est indispensable si l'on veut donner aux surfaces terrestres autre chose qu'un titre de propriété : une affectation vitale.

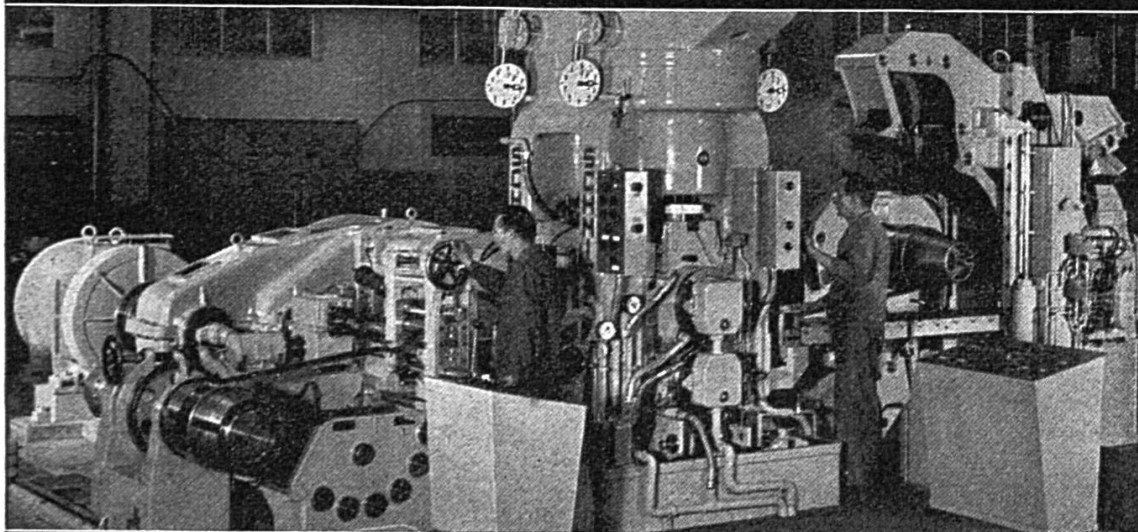
Cela nous amène à aborder très brièvement nos relations avec les chercheurs et la recherche.

c) Que demandons-nous aux chercheurs ?

Le rôle du spécialiste, du savant, ne se limite pas au traitement de l'information ou à des virtuosités méthodologiques. On leur demande surtout d'interpréter les données.



BOILLAT SA



laminoirs et tréfileries

maison fondée en 1855

**spécialistes du laiton et alliages de
cuivre**

barres fils profilés rubans bandes

téléphone (032) 91 31 31 télégr. Boillat

**Boillat SA Reconvilier Suisse
téléc 3 41 28**



Entre amis
une bonne
Bière

1440

Si vous désirez **une montre de qualité**
exigez qu'elle soit munie d'un **balancier**
en **bronze au béryllium**, connu sous le
nom de

Glucydur

Marque déposée par
Les Fabriques de Balanciers Réunies

1441

Une pyramide des âges peut être une figure originale sur laquelle chacun décèle les caractéristiques d'une population. Cependant le but de tels graphiques n'est-il pas d'établir des relations de fait et des causes précises ?

Il faut rechercher les causes d'une irrégularité dans la pyramide des âges, analyser les conséquences immédiates et prévoir les répercussions dans l'avenir.

Les chercheurs doivent donc nous faire mieux connaître les données géographiques, socio-économiques et socio-culturelles d'une région, afin que l'aménagement corresponde davantage à une réalité.

Avant tout, les chercheurs doivent nous aider à aborder l'avenir, car c'est à nous qu'il appartient de le façonner. Ils doivent nous aider à renverser certains tabous que le manque de connaissance nous faisait considérer comme intangibles. Ils doivent nous convaincre aussi que la technique, les machines, les meilleurs plans ne nous dégagent jamais de nos responsabilités. Ceux qui vous sont présentés ici sauront assurément aussi vous démontrer que dans l'aventure humaine, du savant au manœuvre, du chef d'Etat à l'électeur, nous sommes tous solidaires.

II

Ecologie générale

par **Jean-Claude BOUVIER**, professeur

Le terme d'écologie est défini pour la première fois par le naturaliste E. Haeckel (1866) et s'applique à différents aspects des sciences naturelles. En bref, l'écologie générale, dans sa forme moderne, est à la fois une économie et une sociologie de la nature.

L'ensemble d'une communauté d'êtres vivants, les matières premières qu'ils utilisent et leur environnement, constituent un écosystème. Celui-ci apparaît différemment suivant l'unité de surface choisie ; il peut correspondre par exemple à une souche d'arbre, à une flaque d'eau, à un pâturage boisé, à une rivière, etc. Cependant des lois, des cycles, des interactions plus ou moins complexes se retrouvent dans les différents écosystèmes envisagés. La figure 1 montre très schématiquement par des flèches quelques interactions que l'on peut saisir facilement. Les grandes flèches rappellent le cycle naturel et constant qui caractérise un écosystème en équilibre. Si l'un ou l'autre niveau (encadré sur le schéma) est brusquement perturbé, l'équilibre naturel se rompt à une échéance variable et l'écosystème est atteint d'une « maladie » qui peut aboutir à sa mort. Les « maladies » de l'écosystème apparaissent sous la forme de pollutions (de l'air, de l'eau, du sol), de gaspillages (du substrat, des décomposeurs, etc.), de disparitions des flores et des faunes, etc. Certaines adaptations à tous les niveaux sont naturellement possibles, mais elles présentent des limites difficiles à prévoir. On découvre celles-ci le plus souvent lorsque la situation devient irréversible.

drainage, assèchement des étangs, etc.). Si dans certains cas un tel aménagement s'impose, il serait préférable, dans la plupart des autres cas, d'utiliser au mieux les aptitudes naturelles des écosystèmes aquatiques ou semi-aquatiques. Il ne faut pas oublier que c'est dans ceux-ci que le rendement biologique peut être le plus grand dans la biosphère. La figure 2 montre encore que l'homme à l'échelle d'un écosystème régional utilise finalement peu d'eau, pour autant que les densités de population soient bien réparties. Mais la quantité polluante remise en circulation est énorme et la situation devient rapidement grave vers l'aval. Le niveau « décomposeurs » est escamoté. Ces quelques aspects concernant l'eau montrent, à titre d'exemple, la complexité d'une « maladie » d'un écosystème.

Il est possible d'établir des organigrammes du même type que celui de la figure 2 pour d'autres niveaux d'un écosystème (oxygène, gaz carbonique, sol, phosphates, etc.). Chaque fois les notions de cycles, de bilans pourront être mises en évidence. Chaque fois aussi, la perturbation humaine qui pourrait être évitée ou au moins contrôlée provoque des pollutions, des gaspillages, des disparitions ou des déplacements anormaux des faunes et des flores. Ce dernier aspect a été traité en ce qui concerne le Doubs dans le Bulletin de l'ADIJ No 3, mars 1969.

III

Problèmes d'écologie forestière et sylvicole

Résumé de l'exposé de M. Charles FRUND, ingénieur forestier

La forêt, pourquoi ?

Comment justifier la législation forestière restreignant les droits du propriétaire sur sa forêt, son sol et son boisement. C'est que très tôt, il est apparu que la forêt était indispensable à l'ensemble de la population. Si la forêt donne le matériau bois, elle stabilise aussi le flanc des montagnes. De plus, elle est hospitalière à l'homme.

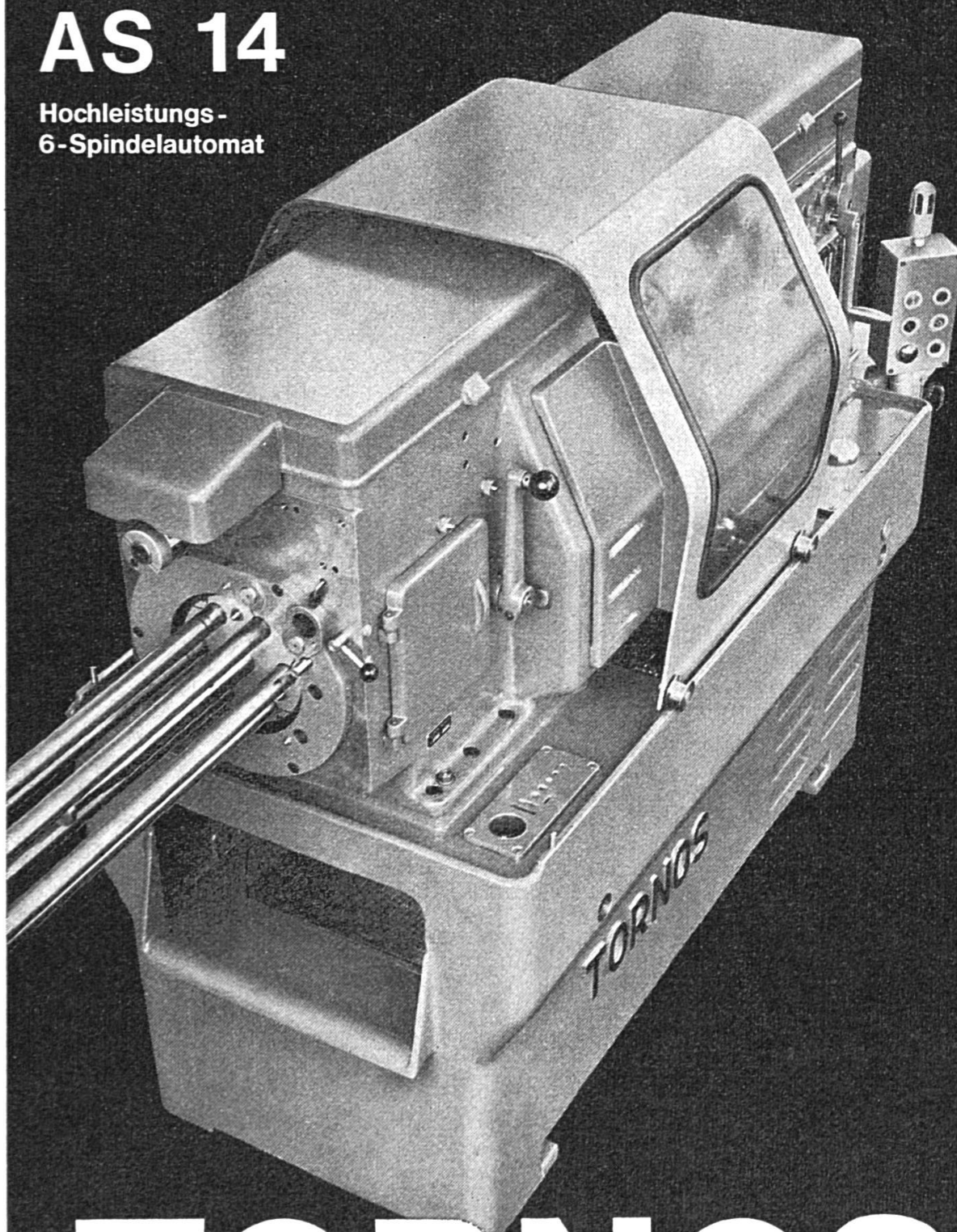
Evolution de la forêt

Au cours des âges, la forêt a évolué avec le climat. Les analyses de pollen dans les tourbières ont permis de reconstituer les modifications survenues en un lieu donné : forêts de pins, puis de noisetiers ; ensuite la chênaie suivie de la hêtraie ; enfin, le sapin et l'épicéa.

L'homme également a influencé la forêt, principalement en ne la laissant subsister qu'en des lieux inaccessibles ou peu fertiles. Les exploitations abusives et le parcours du bétail eurent des répercussions très graves sur le sol et le peuplement forestier. Ces excès mirent en évidence le rôle des forêts. Cette prise de conscience aboutit peu à peu à la législation forestière.

AS 14

Hochleistungs-
6-Spindelautomat



TORNOS

DREHAUTOMATEN MOUTIER (SCHWEIZ) 903

EXPOSITION

des plus beaux meubles actuels, que vous pouvez
visiter chaque jour de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
Mercredi de 8 h. à 12 h.
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h.
ou quand il vous convient sur rendez-vous.

HADORN
INTERIEUR

Meubles, tapis, lampes, rideaux et bibelots pour
appartements, bureaux, hôtels, restaurants, magasins, etc.

Meubles Hadorn 2740 Moutier Tél. 032 93 11 69

LA JURASSIENNE

Caisse d'assurance maladie
créée par l'ADIJ, reconnue par la Confédération
est ouverte à tous les Jurassiens

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES ET D'HOSPITALISATION
INDEMNITÉS AU DÉCÈS — ASSURANCE-TUBERCULOSE
SOINS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES
ASSURANCE-MATERNITÉ — ASSURANCE COLLECTIVE

Présidence : **Delémont**, avenue de la Gare 46, tél. (066) 2 15 13
Administration : **Cortébert**, tél. (032) 97 14 44

Législation forestière

La première mise à ban de forêts au Jura date du XIV^e siècle. L'état général délabré des forêts au XVIII^e siècle amena le prince-évêque à promulguer en 1755 l'Ordonnance forestale pour la Principauté de Bâle. Au XIX^e siècle, la dévastation des plaines par les inondations et les amoncellements de matériaux arrachés aux montagnes fut attribuée à l'exploitation abusive des forêts. La Constitution fédérale de 1874 mit les forêts de montagne sous la haute surveillance de la Confédération. Le rôle protecteur des forêts était légalement reconnu.

Rôle protecteur de la forêt

En freinant l'écoulement de l'eau de surface, la forêt contribue à stabiliser le sol. En même temps, elle assure la pérennité des sources, ralentit la vitesse des vents et tempère le climat local.

Rôle producteur de la forêt

Le rendement financier des forêts intéresse en premier chef les propriétaires de ce million d'hectares boisés de Suisse. Les forêts appartiennent pour 68 % aux communes et bourgeoisies, 5 % aux cantons, 2 % à la Confédération et 25 % aux particuliers.

La consommation du bois s'est modifiée profondément. Alors qu'autrefois on l'utilisait exclusivement à l'état brut (sciage, bois de feu) on l'emploie maintenant de plus en plus transformé (papier, panneaux).

En raison de la destruction des forêts africaines et américaines, la FAO prévoit un déficit mondial en bois. Cependant, la production de bois est liée à la rentabilité des forêts et c'est la rentabilité que recherchent les organes forestiers pour que la forêt assume sa fonction protectrice.

Un des moyens pour y parvenir est l'aménagement des forêts pratiqué depuis bientôt cent ans.

Rôle social de la forêt

Le rôle social de la forêt est une notion récente, toujours plus évidente. En effet, si la forêt protège les sources, elle joue d'autres rôles :

- Elle purifie l'eau par l'action de son sol.
- Elle purifie l'air en retenant les particules en suspension.
- Elle étouffe le bruit en créant un écran.
- Elle produit l'oxygène nécessaire à la respiration de l'homme. (Il faut cinq arbres pour fournir l'oxygène nécessaire à un homme.)
- Elle maintient la beauté des sites naturels, rôle important pour un pays à vocation touristique.
- Elle permet à l'homme moderne de se libérer des contraintes imposées par la civilisation.

Par ce fait, la forêt constitue un élément stable et indispensable de l'aménagement national et régional.

IV

Surfaces vertes et problèmes de l'agriculture

Les régions agricoles sont-elles condamnées à se dépeupler ?

Résumé de l'exposé de M. Jean VALLAT, professeur EPF

Rappelons le résultat inattendu de l'étude pilote de Bruson. Les conditions du développement économique sont remplies, mais Bruson n'est plus un village agricole. Les jeunes filles ont tendance à quitter. Les personnes actives dans l'agriculture ont plus de 60 ans.

Qu'en est-il chez nous ? Prenons l'exemple de Montfaucon.

Population

Ces dernières années, on constate une forte baisse de la population, due à l'émigration (1965-1967 : 56 habitants s'en vont, soit 11 %) et à un faible excédent de naissances (8 %).

La pyramide des âges nous montre que les filles émigrent et que la population vieillit. Complétons en disant qu'il y a dix fermes isolées abandonnées et que le secteur tertiaire est en faveur.

Agriculture

Dans le domaine agricole, relevons que les surfaces agricoles utiles recouvrent 565 ha., les pâturages 676 ha. et les forêts 203 ha.

Montfaucon compte 42 exploitations, dont 12 (soit 29 %) à temps partiel.

Les dettes contractées sur les surfaces agricoles utiles s'élèvent à 4100 fr., ce qui ne paraît pas excessif au premier abord, mais qui, en fonction des conditions matérielles, peut être considéré comme supérieur à la moyenne.

Il y a encore deux chevaux par domaine. Il semble bien que l'orientation agricole, d'ailleurs naturelle aux Franches-Montagnes, doit être l'élevage.

Production

Les quatre cinquièmes de la production laitière sont acheminés à Bâle. L'introduction des races de vache à viande contribuerait à résoudre le problème laitier. La vache à viande conviendrait tout à fait à l'orientation d'élevage que prendrait alors l'agriculture.

Revenu agricole

Le rendement brut est de 640 000 fr., soit 16 800 fr. par exploitation et 1100 fr. par hectare de surface agricole utile.

Le revenu agricole s'élève à	Fr. 365 000.—
soit par exploitation	Fr. 9 600.—
soit par ha. de surface agricole utile	Fr. 680.—
soit par journée de travail	Fr. 17.—

Ce sont des rendements relativement bas.

Si l'on compare les revenus de l'agriculture (365 000 fr. + 110 000 francs de subventions), de l'industrie (881 000 fr.) et des autres activités lucratives (1 865 000 fr.), l'avenir semble dépendre de l'industrie ou du développement touristique.

Épargne

Le revenu total du village est de 2 095 000 fr., la consommation étant estimée à 1 400 000 fr. Où donc passent ces 695 000 fr. d'épargne ? Ils devraient être réinvestis sur place, et non pas dormir dans des banques.

Il faut que l'ensemble de la population prenne conscience de la nécessité du développement. Chacun doit savoir ce qui se passe au moins au niveau de son village. Chaque citoyen doit devenir économiste et biologiste dans une certaine mesure.

Comment réaliser le développement économique ?

C'est une œuvre collective. Il faut intéresser tout le monde en créant un lien vivant entre les personnes, en mettant à leur disposition des animateurs, qui ne seront que des catalyseurs. L'animateur doit être une personnalité capable de créer une équipe qu'il ne domine pas, où la discussion paraît naturelle, où les questions surgissent comme par hasard.

On peut aussi « conscientiser » les gens à l'école. Par exemple, les problèmes d'arithmétique parlent des marges commerciales d'un épicier. On pourrait prendre l'exemple d'un maire de commune aux prises avec des déficits. Il faut intéresser l'élève à l'économie globale et lui faire sentir les caractéristiques de sa région.

Une fois la prise de conscience faite, il faut agir. Comment ? Par la politique, par les responsables communaux. Il faut se mettre à l'apprentissage du fédéralisme.

Selon D. de Rougemont, le fédéralisme est l'autonomie des petites régions plus l'ordinateur régional ; c'est le respect du réel et des infinies complexités enfin rendus abordables par la technique moderne. Grâce aux calculatrices électroniques, on peut travailler avec efficacité dans une réalité complexe.

Que devient l'homme dans le gigantisme des villes ? Dans ces entassements qui, dit-on, rapportent beaucoup, il y a toujours plus de suicides.

L'individu des HLM sort et se mêle à la foule anonyme. Il est perdu. Il a l'impression de ne pas être chez lui. La condition de la communauté dépend de l'architecture. Dans une agglomération, il faut des espaces verts, des rues réservées aux piétons.

L'idéal, ne serait-ce pas des villes de 25 000 habitants ? On participe encore à la vie communale ; on assiste à des forums dans des cafés. On appartient à une communauté, dans laquelle on est inséré.

Les conflits actuels de l'université sont dus à une opposition de la culture et du savoir professionnel qui est avant tout un gain. Ils procèdent également de l'explosion des effectifs. « Multipliez par dix les marches d'un escalier, il devient impraticable ! » L'augmentation du nombre d'étudiants rend les cours moins efficaces et empêche la participation, ce qui plonge l'étudiant dans l'anonymat.

Aussi bien dans les villes et les villages que dans les universités, il faut créer des fédérations de petites unités. Toute vie civique est d'abord communale.

Comment devenir assez grands pour être forts tout en restant assez petits pour être libres ? La solution du problème n'est pas contenue dans la Constitution ; elle se trouve au niveau de l'homme. Ces réflexions de D. de Rougemont doivent guider l'aménagiste dans son travail.

Le fédéralisme n'est pas une simple recette. C'est un style de vie, une civilisation.

L'action ne doit pas rester limitée à une petite communauté. Elle en dépasse le cadre. Il faut un double dynamisme créateur : être capable d'agir dans un petit noyau, et ensuite pouvoir étendre son action au reste de la société.

En politique non plus, il ne s'agit pas de demeurer le citoyen de son petit village. L'industrie doit comprendre les décisions qui sortent de son milieu.

Le petit ensemble devient région, nation, continent, planète.

Pour plier la rigidité de l'administration, une nouvelle conscience doit naître. La situation de l'agriculture et de l'industrie aux Franches-Montagnes doit nous inquiéter. La prise de conscience commence à la base. Il ne faut pas vouloir influencer, parachuter d'en haut. Chacun doit participer à cette transformation !

V

Aménagement et sociologie

Résumé de l'exposé de M. Michel BASSAND, sociologue

I. QU'EST-CE QUE LA SOCIOLOGIE ?

La sociologie est la science des phénomènes sociaux totaux. Ces derniers peuvent être classés en trois grands types :

1. **Les formes de sociabilités**, c'est-à-dire les relations sociales (conflictuelles ou de coopération, actives ou passives, organisées ou non organisées) et les « Nous » ;
2. **Les groupements**, englobant des entités aussi diverses que la famille, l'école, la commune, les associations culturelles, les bandes d'adolescents, etc. ;
3. **Les sociétés.**

Les phénomènes sociaux totaux sont des acteurs. Ce sont des réalités changeantes et dynamiques.

La méthode sociologique consiste à saisir ces acteurs sociaux dans

1. une perspective d'ensemble ;
2. leurs relations d'implication ;
3. leurs interrelations ;
4. leur changement.

Prenons pour exemple d'acteur une entreprise ; à l'intérieur de celle-ci, nous pouvons considérer les rôles tenus par le personnel, les techniques, les règlements, les finances, les objectifs, etc. Ces différents éléments sont en équilibre plus ou moins stable. Toute modification apportée à l'équilibre de ce système entraîne au sein de celui-ci l'apparition de phénomènes qui tendent à s'opposer à cette modification et à en annuler les effets. Cependant, si le nouvel élément peut se maintenir, l'équilibre est rompu. L'acteur sera différent du précédent.

En fait, une analyse sociologique, pour être utile, devrait toujours aborder les acteurs sociaux dans les quatre perspectives susmentionnées.

La sociologie n'est qu'une science de l'homme parmi d'autres, donc

1. elle ne peut prétendre à aucun impérialisme sur les autres sciences de l'homme ;
2. elle n'a pas plus que les autres sciences de l'homme une vocation de synthèse : la totalité humaine ne peut être saisie que par plusieurs approches.

La sociologie ne dispose pas de lois universelles. Elle n'a donc pas de recettes à proposer à l'homme d'action.

Quelle peut être alors la contribution pratique de la sociologie, dans le cadre de l'aménagement du territoire. On peut distinguer cinq interventions :

1. **L'analyse** d'une structure sociale.
Cette analyse sera critique, c'est-à-dire qu'elle confrontera son objet d'étude aux valeurs que la société actualise, ou prétend actualiser.
2. **Le diagnostic** des principales difficultés de cette structure (inégalités sociales, désorganisation, situation de marginalité).
3. **La prévision** de la probabilité d'apparition ou de non apparition de certains phénomènes, **si aucune action n'est menée.**
4. **Les principes d'action.**
Avec le praticien, le sociologue peut esquisser les actions à réaliser pour faire évoluer les structures, vers les priorités fixées par l'homme d'action. « Le sociologue propose, le praticien dispose. »
5. **Evaluation des résultats escomptés.**

Il n'y a pas de politique sociologique... Un problème, du fait de la complexité de la réalité sociale, présente toujours plusieurs solutions.

II. DÉFINITION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire est un ensemble de techniques qui consistent à dresser des plans d'urbanisme, à dessiner des réseaux de voies de communication, à définir de nouvelles régions, à créer de nouvelles hiérarchies urbaines, à procéder à une décentralisation industrielle, etc. Evidemment, de telles opérations ne peuvent se faire qu'en tenant compte du poids du passé, des contraintes du présent et des exi-

gences du futur. L'aménagement du territoire doit formuler des objectifs et définir des priorités. C'est donc un acte de foi et une série de risques calculés.

En d'autres termes, c'est une planification physique qui en tenant compte de la vocation propre de chaque région, recherche le développement harmonieux de l'homme intégré dans un milieu géographique et social.

Souvent, la notion de développement est fondée sur l'idée de croissance et de progrès (croissance du revenu national, industrialisation, augmentation du niveau de vie, allongement de la durée de scolarisation, du temps libre, etc.).

Dans une perspective sociologique, le développement est un processus par lequel une structure sociale se dirige vers un but qu'elle s'est fixé. Cette évolution implique d'une part, l'élimination continue des éléments qui l'empêchent d'accéder à cet objectif, d'autre part la création d'éléments nouveaux pour progresser dans la direction voulue. C'est une destructuration et une restructuration.

Cette définition du développement comprend trois éléments importants :

1. l'autodétermination des objectifs par les acteurs sociaux ;
2. un changement progressif ;
3. la prise en considération de tous les aspects de la structure sociale.

Ainsi, si on veut industrialiser une région rurale, il ne faut pas seulement implanter des usines. On doit libérer de la main-d'œuvre agricole, moderniser l'agriculture, subvenir aux nouveaux besoins des salariés, etc.

Si on veut poursuivre l'industrialisation d'une région, il ne suffit pas de créer de nouveaux complexes. Il faut faire venir de la main-d'œuvre et mettre en place des structures d'accueil, créer des écoles et des équipements socio-culturels, etc.

Cela oblige à constamment tenir compte de deux aspects :

1. Les populations doivent être informées et leurs souhaits doivent être pris en considération.
2. Les opérations doivent s'échelonner dans le temps.
Chaque étape acceptée par la population devrait être effectivement réalisée.

L'aménagement du territoire ne peut pas se limiter exclusivement à une planification physique. Pour promouvoir le développement harmonieux de l'homme, il doit également opérer une planification sociale.

III. CONTRIBUTIONS DE LA SOCIOLOGIE A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Dans une telle perspective la contribution de la sociologie à l'aménagement du territoire peut être envisagée au moins dans quatre domaines :

1. **L'étude des contraintes du présent** constitue le domaine où les contributions de la sociologie sont les plus adéquates.

Par exemple :

A) **L'étude des acteurs économiques :**

- a) les entreprises (qu'il faut différencier selon la dimension, le secteur économique, le type d'organisation, le mode de production, etc.) ;
- b) les ménages (qu'il faut examiner selon la dimension, l'appartenance ethnique, le mode de consommation, etc.).

Le sociologue établira des critères de modernité, de mobilité, de volonté de coopération et de changement, etc.

B) **L'étude des acteurs politiques.**

Il s'agit par exemple de connaître la structure du pouvoir d'une collectivité, de savoir comment s'exerce ce pouvoir et quels sont les objectifs des politiciens.

C) **L'étude de l'identité régionale.**

Une des fonctions de l'aménagiste est de créer un nouveau régionalisme. Deux possibilités se présentent à lui :

- a) la communauté régionale existe déjà. Il faut savoir comment utiliser cette identité pour promouvoir un développement social et culturel. Sera-t-elle un frein ou un stimulant ? Par quels moyens peut-on agir ? Quelle est l'autonomie de cette région par rapport à l'ensemble du pays ?
- b) il n'y a pas d'identité régionale. Que faut-il faire ? Le sociologue peut présenter un éventail de solutions pour remédier à la situation.

2. **La détermination des priorités**

L'aménagement du territoire doit tenir compte des exigences du futur. La sociologie, par des techniques d'enquête-participation, permet aux différents acteurs concernés de se prononcer sur ces priorités et de les hiérarchiser.

Ainsi s'opère la convergence indispensable des spécialistes et de la population.

3. **Le changement**

Le processus de destruction et de restructuration ne s'effectue pas de façon harmonieuse. Le développement rencontre des obstacles : un acteur opposé, des normes contradictoires, l'émergence d'une situation inattendue. Il faut alors soit modifier la priorité des objectifs, soit dissoudre les obstacles. Comment ?

4. **Les méthodes de planification et d'aménagement**

Le sociologue fournit des indications au sujet de l'aménagement sectoriel ou global. Il définit la fonction du plan qui, soit sera indicatif, soit aura force de loi. Il élabore des techniques appropriées pour la réalisation du projet.

La structure administrative sera-t-elle gouvernementale ou départementale ? Le sociologue se prononcera également à ce sujet.

* * *

Une recherche sociologique peut **aider** l'aménagiste à résoudre ces différents problèmes ayant trait au présent et au futur, mais évidemment ce n'est que dans une perspective pluridisciplinaire que les meilleures solutions seront trouvées.

VI

Groupes de travail

Les organisateurs de ce stage avaient jugé nécessaire de provoquer des discussions en groupes sur les sujets les plus importants traités par les conférenciers. Cette idée s'est révélée bonne, et les participants ont pu s'interroger activement sur les problèmes qui les intéressaient plus spécialement.

Discussions du samedi 29 mars 1969

Quatre groupes ont été formés, qui avaient pour sujets les titres suivants à traiter dans leurs relations avec l'aménagement du territoire :

- I. L'écologie.
- II. La forêt.
- III. L'agriculture.
- IV. L'animation régionale.

I. ÉCOLOGIE

Animateur : M. Bouvier, professeur, Porrentruy.

Les participants se sont préoccupés en premier lieu des problèmes de décomposition et de récupération des déchets urbains.

L'eau, matière première précieuse dans nos régions, subit des formes de **pollution** variées, et l'efficacité des petites fosses privées ou publiques a été mise en doute. Certains traitements ne peuvent s'opérer qu'industriellement et sous surveillance constante.

Il est indispensable de faire concorder les zones de construction avec les bassins d'épuration.

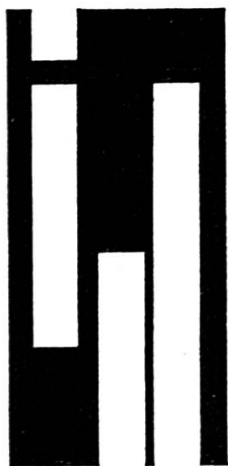
Aucune construction ne devrait être tolérée sans raccord à des canalisations publiques. Les dangers de pollution mettent finalement toujours en cause les pouvoirs publics. Ceux-ci ont, chez nous, au niveau communal particulièrement, la faculté de se prémunir par les plans de zone et les règlements de construction. Mais les limites communales ne coïncident pas toujours avec celles du bassin versant. C'est la raison pour laquelle des associations de communes doivent être mises sur pied.

Le journal
que vous
devez lire...

LE DÉMOCRATE

Quotidien
jurassien
du matin

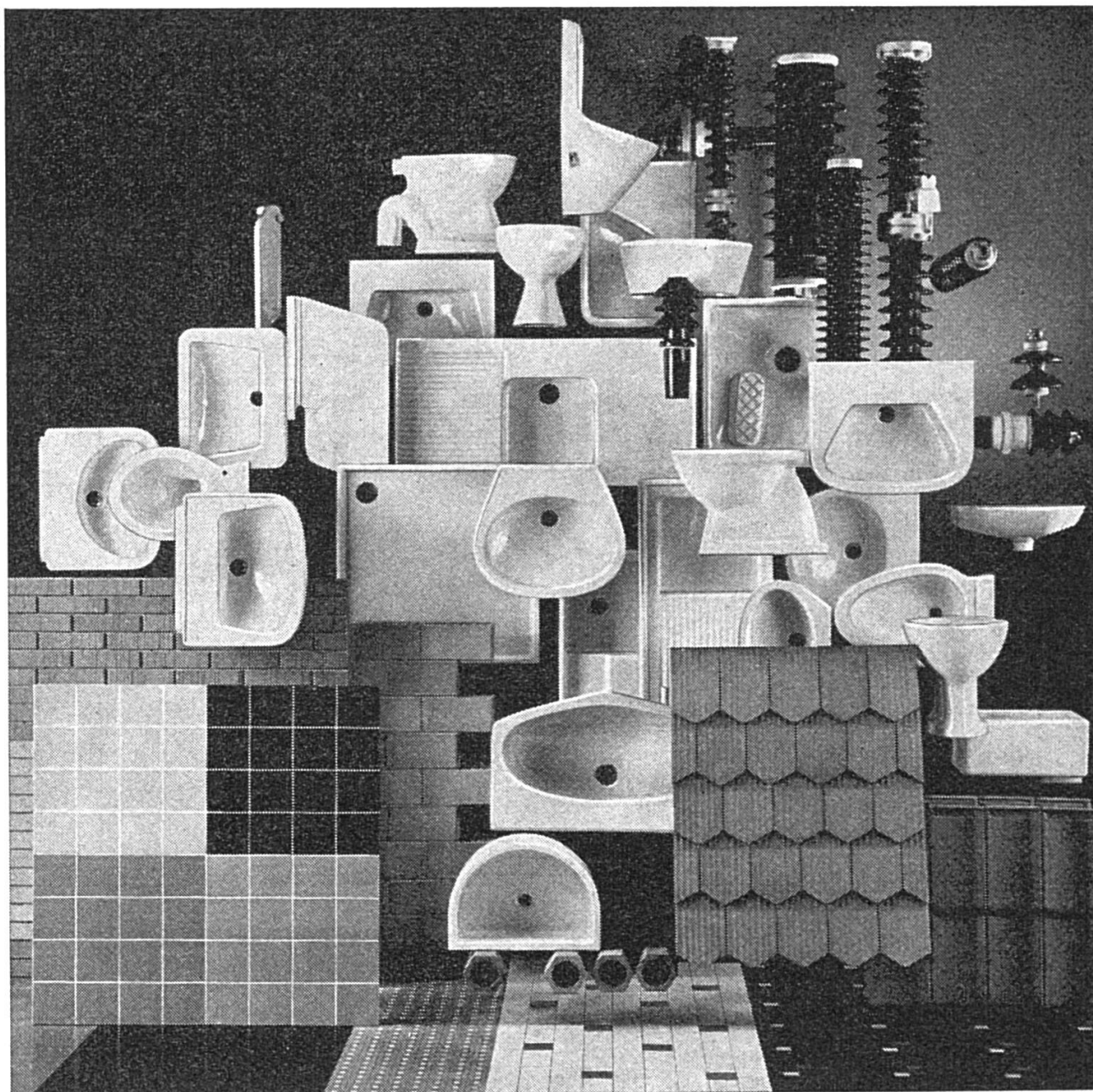
... et pour
tous vos
imprimés
une bonne
adresse :



Imprimerie du Démocrate

Delémont

1475



Eléments de construction
de notre civilisation
en terre cuite
développés
sur le sol de Laufon
fabriqués
des mains de Laufon
Laufon
un centre de l'industrie céramique

Laufon

L'incinération ou le traitement des ordures n'est pas encore complètement au point, techniquement parlant. L'élimination des produits chlorés ou sulfurés et des matières plastiques présente encore de sérieuses difficultés. Cependant, dans l'ensemble, l'organisation régionale et les investissements en coopération doivent faire l'objet de toute l'attention des citoyens et des responsables communaux.

On compte généralement 1 kg. par jour et par habitant de déchets urbains. Quant aux coûts, ils sont variables. A Genève, le prix du traitement revient à 46 francs la tonne. Une étude récente faite à Moutier suppose 33 francs la tonne. La destruction ou la récupération des vieilles voitures devrait se faire même dans les régions rurales. Des organisations adéquates pourraient être mises sur pied et surveillées par les associations de communes. Au point de vue technique, la récupération des matières devrait faire l'objet d'études d'ensemble tenant compte aussi bien des besoins et des marchés que du coût du traitement à charge des collectivités. Le prix de vente de certains produits ne devrait-il pas contenir le coût de sa destruction ou de sa récupération ?

Il est indispensable, pour parer aux effets de la pollution de l'air, de prévoir des zones de verdure à l'intérieur comme à l'extérieur des localités. Cela doit se faire avant que les terrains ne soient trop chers.

On compte un minimum de 10 m² de vert par habitant dans les zones urbaines. La législation et les pratiques cantonales ou fédérales ne favorisent pas ces mises en réserve, car l'expropriation coûte trop cher. Trop souvent, la décision de transformer un terrain en zone verte lui fait prendre une valeur qu'il n'avait pas auparavant. Aussi est-il indispensable que les communes prévoient et agissent plus vite que les spéculateurs. Un plan régional ou local bien fait peut proposer des mesures qui rendent possible la création de zones vertes.

II. LA FORÊT

Animateur : M. Ch. Frund, ingénieur forestier, Porrentruy. Rapporteur : M. F. Huguelet, maire de Vendlincourt.

La discussion a porté sur la façon d'assurer les trois fonctions que M. Frund propose à la forêt :

La protection contre l'érosion et la constitution de réserves d'eau	} fonction protectrice ou vitale
La production et l'exploitation du bois	
L'utilisation pour la régénération physique et psychique — loisirs	} fonction sociale

Faudra-t-il spécialiser les différentes zones forestières sur la base du schéma ci-dessus ? Si oui, alors la propriété privée peut être avantagée ou désavantagée suivant la fonction qu'on lui attribue. La valeur sociale ou protectrice peut être inverse à la valeur marchande. La forêt devrait être un bien public ; en fait, les propriétaires doivent y trouver un rendement. Une solution pourrait être tentée par la formation d'asso-

ciations de propriétaires forestiers qui, par un système de péréquation financière, pourrait équilibrer le rendement global. Il faudrait, par exemple, faire participer le rendement des zones de production intensive, forcées par les moyens techniques modernes, à l'entretien des autres zones non commercialisées, c'est-à-dire à fonction d'usage social ou de protection.

La sylvothérapie dont on parle de plus en plus est destinée avant tout aux citoyens qui n'ont pas les charges et les soucis économiques de la forêt. Il y a donc, comme pour l'agriculture, une situation de solidarité à mieux mettre en évidence.

Quant au marché du bois, qui vient de passer par une crise, sa situation n'est pas trop alarmante. On sait que dans une dizaine d'années on peut s'attendre à une pénurie mondiale sur ce marché. C'est à l'échelle de l'aménagement de la planète que ces questions doivent trouver des solutions.

III. AGRICULTURE

Animateur : M. J. Vallat, professeur EPF. Rapporteur : Mlle Annik Delhay, Boulogne-Paris.

Le sujet de l'**exode rural** et de la **reconversion de l'agriculture** a fait l'objet de discussions aussi passionnées qu'intéressantes. Les zones vertes de l'agriculture ont approchant les mêmes fonctions que les zones forestières, à savoir :

couverture verte	protectrice
production de nourriture	économique
espace pour les loisirs	sociale

L'agriculture traditionnelle est un moyen bon marché d'assurer la couverture verte nécessaire en tant que complémentarité urbaine. Sa rentabilité n'est pas seulement fonction des moyens de production de plus en plus mécanisés ; elle dépend aussi dans une large mesure des marchés. Les exemples de la surproduction laitière en Europe, ou de la tomate dans le Valais, nous démontrent l'interdépendance de la production et de la consommation. Il faut connaître l'une et l'autre pour les harmoniser. L'agriculture du Jura a les mêmes problèmes économiques que la région européenne dont elle fait partie, c'est-à-dire la moyenne montagne qui s'étend de l'Espagne aux Carpathes.

M. Vallat pense que l'enquête en cours sur la région du Doubs peut apporter une connaissance valable des éléments fondamentaux et que c'est à partir de leur interprétation interdisciplinaire que des solutions pourront être proposées.

La réalité la plus évidente et la plus actuelle est que l'agriculteur doit être aussi ouvert à la connaissance qu'à la reconversion. Les autorités se doivent de favoriser ces deux conditions de la survie aboutissant à la revalorisation de ce métier.

L'exemple de Bruson a démontré que le tourisme peut être un complément de l'agriculture, ou vice-versa. Il s'agit de trouver des formes originales pour le Jura. L'exploitation touristique des surfaces vertes rend service à l'homme urbain. L'aménagement du territoire se doit de mettre en évidence cette solidarité.

IV. ANIMATION

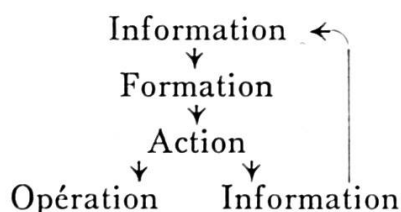
Animateur : M. Moeckli, secrétaire de l'Université populaire jurassienne. Rapporteur : M. Aubry, ingénieur.

Les réflexions de M. Vallat sur la nécessité d'une action d'information et d'animation parallèle à tout programme d'aménagement ont provoqué chez les participants à ce groupe les remarques suivantes :

a) **Méthode**

L'aménagement soulève une quantité d'idées, qu'il faut pouvoir répandre. Il s'agit de sensibiliser une masse, et ceci à tous les niveaux.

Cette action de sensibilisation — d'animation — aurait le schéma suivant :



b) **Qualités des animateurs**

- L'animateur doit avoir une formation socio-culturelle aussi bien que scientifique et technique.
- Sa qualité d'animateur est plus importante que la connaissance qu'il a de la région, au moment où il entre en fonction.

c) **Aménagement - Animation**

- L'aménagement doit prévoir un poste dans son budget pour former des animateurs.
- L'aménagement est une création continuelle qui comporte des risques parce que des êtres vivants y collaborent. Il convient impérativement que la personne humaine qui s'y trouve engagée soit à chaque instant informée et consultée, d'où la nécessité d'une animation continue.

d) **Organisation de l'animation**

Les participants à ce groupe pensent que l'animation en matière d'aménagement s'inscrit naturellement dans le cadre de l'éducation permanente et pourrait être menée en collaboration entre les spécialistes et une institution comme l'Université populaire.

Discussions du samedi 19 avril 1969

Trois groupes ont discuté les sujets suivants :

- I. Méthodologie.
- II. Villes et campagnes du Jura.
- III. Sociologie et aménagement du territoire.

I. MÉTHODOLOGIE

Animateur : M. Schelhorn, mathématicien, Lausanne. Rapporteur : M. Crevoisier, ingénieur, Moutier.

M. Schelhorn est chargé de programmer l'enquête du Doubs. Il a commenté la méthode qui a permis l'étude sur la typologie des communes jurassiennes. Pour qu'un tel commentaire soit profitable, il faudrait d'abord exposer certaines techniques de travail, ce qui aurait demandé beaucoup plus de temps.

Résumons ici brièvement ce que fut la première approche multidisciplinaire des communes jurassiennes, qui n'est qu'un document de base pour la recherche en cours. On recherchait une qualification globale de données géographiques, socio-culturelles et socio-économiques en un nombre restreint de types de communes.

L'analyse s'est effectuée en deux phases :

1. Classifier un certain nombre d'unités (145 communes) définies par plusieurs variables (41) en un nombre limité de types (3).
2. Evaluer l'évolution de ces unités dans le temps (1941-60).

Il y avait plusieurs méthodes pour opérer cette analyse sur le Jura, par exemple :

1. Approximations successives (résultat peu sûr du point de vue mathématique).
2. Analyse factorielle (rendue possible par les données quantifiables).

La démarche fut donc la suivante :

- a) Déterminer les variables observées et choisies.
- b) Analyse factorielle pour réduire le nombre des variables. Cette analyse se fait selon deux axes : socio-culturel et socio-économique.
- c) Choix des types (3 en l'occurrence).
- d) Analyse discriminante et contrôle.

Ce qu'il faut retenir de la méthode choisie, c'est qu'elle permet à l'aménagement du territoire d'obtenir une classification particulière et simple des communes comprenant un grand nombre de qualités dont il est impossible de faire la synthèse autrement que par le calcul électronique en raison du trop grand nombre d'informations caractérisantes.

Dans notre cas, la contribution du mathématicien est déterminante. Elle doit intervenir dès le début des démarches en vue de l'analyse par le groupe de recherche.

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HOTEL A LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) (066) 7 56 63
COURCHAVON	HOTEL DES TROIS POISSONS Relais gastronomique	(M ^{me} Lehmann) (066) 6 14 78
COURGENAY	RESTAURANT LA DILIGENCE Sa cuisine française	(Jean Cœudevez) (066) 7 11 65
MOUTIER	HOTEL SUISSE Rénové, grandes salles	(Famille M. Brioschi-Bassi) (032) 93 10 37
LA NEUVEVILLE	HOTEL J.-J. ROUSSEAU Relais gastronomique au bord du lac Mariage, salles pour banquets	(Jean Marty) (038) 7 94 55
PORRENTRUUY	HOTEL DU CHEVAL-BLANC Rénové, confort, salles	(C. Sigrist) (066) 6 11 41
PORRENTRUUY	HOTEL TERMINUS Hôtel de 80 lits, avec douches - bains - Lift Rest. français - Bar - Salle de conférence	(R. Rey) (066) 6 33 71
SAIGNELÉGIER	HOTEL BELLEVUE 3 salles pour noces et sociétés (constr. 1968) 40 chambres avec eau courante, douche, bains, radio et télévision	(Hugo Marini) (039) 4 56 20
SAINT-IMIER	HOTEL DES XIII CANTONS Relais gastronomique du Jura	(C. M. Zandonella) (039) 4 15 46
SAINT- URSANNE	HOTEL DU BŒUF	(V. Waser) et (F. Jacot) (066) 5 31 49
SAINT- URSANNE	HOTEL DE LA COURONNE (Chez Raoul) Relais gastronomique du Doubs	(Raoul aMarca) (066) 5 31 67
UNDERVELIER	HOTEL DES GALERIES DU PICHOUX	(M. Juillerat-Humair) (066) 3 77 77

1460

Loterie SEVA

1x 100'000

1x 40'000

1x 20'000

1x 10'000 * 9'000 * 8'000
7'000 * 6'000 * 5'000

1x 4'000 * 3'000 * 2'000
1'000 * etc. * etc.

Tirage 28 août

II. VILLES ET CAMPAGNES DU JURA

Animateur : M. Bassand, sociologue, Genève. Rapporteur : M. Cuttat, directeur, Courtemelon.

1. Situation

Carence du secteur tertiaire

L'implantation de l'industrie est liée au secteur tertiaire. Or, le Jura manque de gens travaillant dans le tertiaire. Pourquoi ? Le tertiaire ne trouve pas de pôles urbains attractifs et offrant des possibilités de vie adéquates. Pour cette raison, on assiste à un exode vers les grandes villes périphériques au Jura.

Résidences secondaires

On développe des résidences secondaires. L'éparpillement de l'industrie est une illusion de modernité.

Centralisation

Actuellement se pose le problème de la centralisation. Des communes en difficultés devraient se grouper sur un plan régional au moins, tout en conservant une certaine autonomie.

Cloisonnement

La géographie particulière du Jura est une cause non négligeable du cloisonnement régional.

Il faudrait créer un meilleur réseau de voies de communication (en perçant des tunnels routiers, en traçant de nouvelles routes).

2. Conséquences

Le Jura serait-il destiné à devenir une zone verte, simple réservoir de main-d'œuvre pour les villes situées sur son pourtour ? Ce n'est pas un avenir souhaitable !

3. Solutions

Pour les sociologues, il faut aménager pour développer. Les politiciens pensent qu'il faut d'abord développer et ensuite, seulement, aménager.

III. SOCIOLOGIE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Animateur : Mlle Montenot, sociologue, Colmar. Rapporteur : M. Denis, professeur, Porrentruy.

La contribution du sociologue fut étudiée à plusieurs stades de la démarche de l'aménageur.

1. Etude des contraintes du présent

La carence très fréquente de l'arsenal statistique, sa vétusté, son caractère souvent fragmentaire furent soulignés.

Parmi les contraintes, on cita la démographie, les finances, l'histoire, le conditionnement politique.

Certains étaient partisans d'une remise en question globale de la société actuelle, d'autres désiraient un règlement plus modeste, mais plus rapide des problèmes de l'heure.

2. Choix des priorités du plan d'aménagement

Le sociologue doit participer à l'inventaire des besoins. Il est souvent à même d'exprimer les priorités. Surtout, il peut déceler les tensions sociales avant qu'elles n'atteignent un stade critique.

Ce travail du sociologue doit se faire au sein d'une équipe multidisciplinaire, malgré les obstacles qu'élèvent souvent les jargons techniques des différents spécialistes.

Le sociologue doit être présent avant, pendant et après l'aménagement.

CONCLUSION

Ce stage a montré combien la **collaboration interdisciplinaire** est utile et nécessaire en matière d'aménagement. Pour beaucoup de participants, la discussion avec les sociologues, économistes ou autres spécialistes fut une expérience enrichissante. Mais il fut très profitable aussi à ceux qui sont venus présenter leur savoir. La participation française fut particulièrement appréciée dans ce qu'elle a apporté de sérieux et de dynamique dans les débats.

La confrontation des théoriciens et des praticiens que sont, par exemple, les responsables communaux, fut toujours d'un apport décisif au cours du stage.

Ce stage a apporté une meilleure connaissance des problèmes posés par l'aménagement du territoire, certes, mais il a surtout renforcé la conviction de chacun qu'en dehors de la solidarité humaine entre techniciens, pédagogues, politiciens et citoyens, les solutions techniques les mieux conçues sont de peu d'efficacité.

Les autorités et l'économie privée doivent collaborer

La notion de coordination et de collaboration est aujourd'hui un postulat permanent de notre vie dans ses divers aspects. La poursuite d'un but commun exige une collaboration intense.

L'aménagement des futures zones industrielles et artisanales ne constitue donc en aucune manière une exception à ce principe. Le caractère impératif de la collaboration entre l'administration et l'économie privée ne saurait en effet être plus aigu que dans ce secteur de l'aménagement du territoire. Les problèmes souvent ardues que la communauté doit maîtriser en raison des tâches sans cesse croissantes nées dans le secteur de la construction exigent qu'une intelligence récipro-